

DES SERVICES ESSENTIELS

Une communication efficace est difficile dans les services de la santé, les services d'urgence, de la police, les services juridiques et judiciaires.

Sans soutiens en communication appropriés, nous rencontrons des obstacles majeurs qui peuvent avoir de sérieuses conséquences.

On attend des services importants:

- Des politiques et pratiques pour l'accès à la communication
- Un personnel formé pour communiquer avec nous
- Un accès à un assistant en communication pour nous aider à communiquer si nécessaire
- Un accès à des images d'urgence, des tableaux alphabétiques et à d'autres outils de communication

“ Dans des situations difficiles, je souhaiterais la présence d'un assistant en communication compétent pour aider les autres personnes à comprendre mes messages. Ces services ont besoin de se développer et de nous être accessibles pour que nous puissions communiquer efficacement dans les hôpitaux et tous les services importants”.

Colin Phillips, *Doctorant.*



ACCÈS À LA COMMUNICATION MAINTENANT

Accès à la Communication Maintenant est une stratégie nationale pour sensibiliser davantage le public à l'accès à la communication pour les personnes qui ont des troubles de l'élocution et du langage.

Rendre votre professionnel ou organisme accessible en terme de communication.

en visitant le site web CAN sur

www.fr.communication-access.org

Accès à la Communication Maintenant est piloté par Accès Troubles de la Communication Canada (CDAC) avec la participation financière du Programme de partenariats pour le développement social-composante personnes handicapées-du gouvernement du Canada. 

Accès Troubles de la Communication Canada (CDAC) est un organisme national sans but lucratif.

CDAC promeut les droits de la personne, l'accessibilité et l'inclusion pour les personnes qui ont des troubles de l'élocution et du langage.

www.cdacanada.com

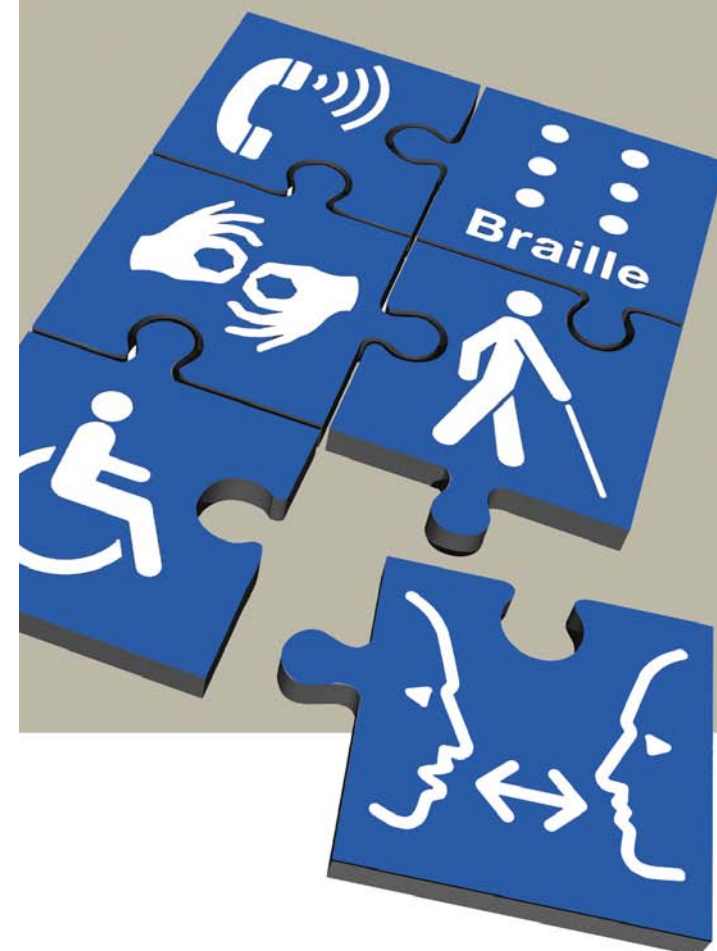
ATCC  Accès Troubles de la Communication Canada

131 Barber Greene Road, Toronto,
Ontario, Canada M3C 3Y5

Téléphone: 416.444.9532 Email: cdac@bell.net

Organisme de bienfaisance enregistré 87160 1712 RR0001

L'ACCESSIBILITÉ INCLUT LA COMMUNICATION



POUR LES PERSONNES
QUI ONT DES
TROUBLES DE L'ÉLOCUTION
ET DU LANGAGE

ATCC  Accès Troubles de la Communication Canada



Plus d'un demi-million de Canadiens ont des troubles de l'élocution et du langage non provoqués par une perte auditive.

On peut avoir la paralysie cérébrale, l'autisme, un trouble cognitif, une lésion traumatique cérébrale, l'aphasie après un AVC, la démence, la sclérose latérale amyotrophique, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques et d'autres maladies.

Nous communiquons de plusieurs manières.

- Certaines personnes ont une élocution difficile à comprendre.
- D'autres communiquent à l'aide de tableaux de communication, d'appareils ou avec l'assistance humaine.
- Certains ont du mal à comprendre ce que vous dites.

Comme les autres, nous avons le droit juridique d'accéder à votre organisme et à vos services.

Nous ne pouvons pas accéder aux mêmes services que les autres personnes si vous

- avez peur de nous parler
- sous-estimez nos capacités
- ne savez pas comment communiquer avec nous

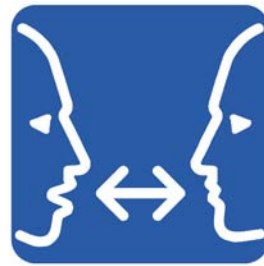
“Les plus grands obstacles que je rencontre, c'est quand les gens pensent que parce que je ne peux pas parler, je ne suis pas capable de comprendre ce qu'ils disent ou de prendre mes décisions toute seule. Avoir un trouble de l'élocution ne veut pas dire que nous ne pouvons pas entendre et comprendre”.

Jess Weber, pair mentor.

IL FAUT ÊTRE DEUX POUR COMMUNIQUER

Le symbole accès à la communication signifie:

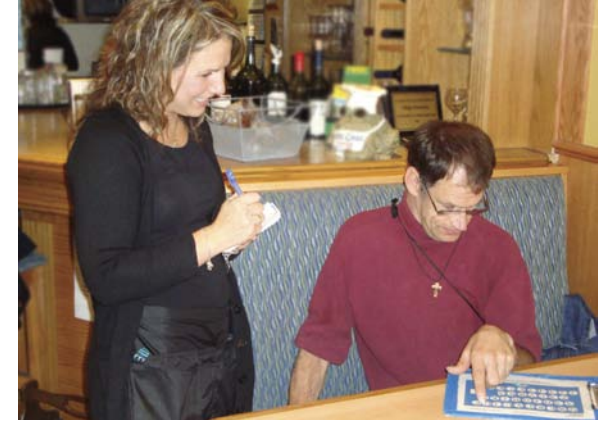
- comprendre ce que vous dites
- vous faire comprendre nos messages
- utiliser les méthodes de communication qui fonctionnent le mieux pour nous.
- communiquer lors de rendez-vous, d'évènements publics et au téléphone
- lire et comprendre vos informations écrites
- signer vos documents et remplir des formulaires dans des formats qui nous sont accessibles



L'accès à la communication est ce que vous pouvez faire pour communiquer efficacement avec nous quand nous utilisons votre organisme ou service.

“J'ai une aphasie suite à un AVC. Cela affecte ma façon de parler et parfois j'ai des difficultés à comprendre ce que les gens disent. Pour moi, accès veut dire que les personnes m'aident à comprendre ce qu'elles disent et me donnent du temps supplémentaire pour m'exprimer”.

Dr. Kaufmann, Retraité.



Paul Marshall, Web Master.

Nous sommes tous différents et nous avons différents besoins en accessibilité. Voici quelques astuces simples de communication.

- Adressez-vous directement à nous, pas seulement à la personne qui nous accompagne
- Ne sous-estimez pas nos capacités
- Supposez que nous comprenons sauf si l'on vous dit le contraire
- Demandez-nous ce que vous pouvez faire quand vous communiquez avec nous
- Si vous ne savez pas comment nous communiquons, “Oui” et “Non”, demandez-le nous
- Observez comment nous communiquons avec la parole, notre langage corporel, un tableau de communication, un appareil ou l'assistance humaine
- Soyez patient. Il nous faut plus de temps pour communiquer
- Dites-le nous si vous ne comprenez pas notre message. Nous voudrions peut-être répéter, modifier notre message. Parfois, aller dans un endroit calme peut vous aider à vous concentrer sur ce que nous communiquons
- Si nous avons des difficultés à comprendre ce que vous dites, utilisez le langage courant, parlez clairement ou montrez des images de ce dont vous parlez
- Demandez-nous si nous avons besoin d'aide pour lire vos documents, remplir des formulaires, prendre des notes ou signer vos documents